



université PARIS-SACLAY

AXE 4 : RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, l'UVSQ accentue sa mobilisation pour prendre des mesures de réduction de sa consommation d'énergie et s'engage dans une démarche de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Afin d'identifier la dépendance énergétique des activités de l'UVSQ aux énergies fossiles et réduire le risque d'incertitudes croissantes de coûts de ces ressources, l'UVSQ a réalisé en 2023 son bilan carbone (scope 1, 2 et 3). Il a permis d'identifier les plus grands postes d'émissions, soit les sources principales de pollution parmi l'ensemble de ses activités. Chacun constitue un objectif de l'Axe 4 du Schéma directeur.

Voici les grandes thématiques environnementales sur lesquelles l'université s'engage :

1. La décarbonation des déplacements quotidiens des personnels et étudiant-es
2. La sobriété et efficacité énergétique de l'immobiliser
3. La gestion durable des ressources
4. Le numérique et l'IA responsables
5. La protection de la biodiversité
6. L'adaptation au dérèglement climatique

Retrouvez l'ensemble des actions de l'Axe 4 dans le Schéma Directeur DD&RSE.

Le Bilan Carbone de l'UVSQ

Les schémas ci-dessous illustrent 1) tous les postes d'émissions de GES intégrés dans le Bilan Carbone, 2) les grandes répartitions de ces postes à l'UVSQ pour l'année de référence 2022 :



